



Photo : M.-A. Dionne

environnement

La santé de nos lacs

ESPÈCES ENVAHISSANTES ET EMBARCATIONS

La santé de nos lacs peut être fragile et vite affectée par nos usages si nous n'en connaissons pas les impacts et n'agissons pas prudemment. Un des facteurs les plus importants de contamination de nos lacs – et un des plus faciles à régler – reste le transfert d'embarcations d'un plan d'eau à l'autre. Un peu de vigilance, des mesures simples de prévention, et le tour est joué.

Les embarcations, quelles qu'elles soient, ainsi que leur remorque, peuvent être une source de contamination. Un exemple ? Transférer une embarcation sans la laver et l'inspecter adéquatement peut contaminer un lac avec la myriophylle à épis, une espèce exotique envahissante qui se propage très rapidement. En effet, les morceaux de myriophylle à épis coupés par les hélices de bateaux et les jets de motos marines

deviennent des boutures qui se repiquent toutes seules et viennent coloniser les bords du lac, ce qui rend la baignade plutôt désagréable. Laver les embarcations et leur remorque avant la mise à l'eau est un des plus importants et plus efficaces moyens de prévention.



Courtoisie : CRE des Laurentides

Les grosses vagues

Les grosses vagues comme celles que produisent les bateaux servant à tirer planches et skieurs (« wakeboats » ou bateaux à ballast) peuvent être une source de plaisir et de jeux dans l'eau, mais elles sont également une source majeure de dégradation des lacs. Comment ? C'est simple : les grosses vagues, en érodant les rives, apportent de la terre et du sable dans le lac, c'est-à-dire des particules contenant du phosphore – la nourriture préférée des plantes aquatiques et des algues. Pour cette raison, il est fortement recommandé que les embarcations formant de grosses vagues naviguent à plus de 300 mètres des rives (voyez l'étude : http://memphremagog.org/FCKeditor/ckfinder/userfiles/files/Centre_de_documents/FR/Rapport-Vagues-Wakeboard-2014.pdf).

« Qu'est-ce que JE peux faire ? », dites-vous ?

Il y a plusieurs choses que vous pouvez faire pour préserver votre lac :

- Assurez-vous que vos embarcations (bateau, canot, kayak, planche, pédalo, etc.) et leur remorque, de même que celles de vos invités, soient bien lavées avant leur mise à l'eau.
- Si vous voyez flotter des morceaux de myriophylle à épis, utilisez une pince pour les ramasser et jetez-les dans un bac à ordures. Si vous identifiez une prolifération, **N'ARRACHEZ PAS LES PLANTES** vous-même. Il faut une technique spéciale pour enlever ses plantes sans risquer une contamination encore plus grande. Signalez plutôt la chose à votre association de lac et offrez vos services lors des opérations de décontamination.

Je tiens à remercier M^{me} Denise Cloutier, B.A.A., M.env., du comité environnement de l'Association du lac Laurel, pour sa grande contribution à cet article.

Raphaëlle Robitaille, directrice, p. 46